



Numéro 627- juin 2023

Courrier de l'UD 14

<https://www.facebook.com/udcgt14/>

<https://www.calvados.cgt.fr>

L'exécutif méprise la contestation et poursuit sa feuille de route ANTISOCIALE !

Déposé le 23/06/2023



Agenda

13 juillet

Journée des saisonniers
à Honfleur

11 août

journée INDECOSA
à Courseulles

12 septembre

Meeting départemental

Imprimé par nos soins

Directeur Publication : Jean Jacques Morel Poirier
N° commission paritaire : 1127 S 06277 - N° ISSN : 2496-5065
Le Courrier de l'UD 14, 8, Rue du colonel Rémy 14000 Caen
Téléphone : 02.31.83.68.25 Mail UD CGT 14 : ud14@cgt.fr
Site internet : <https://calvados.cgt.fr>
Pour écrire au journal : courrier.ud1404@orange.fr



Elections professionnelles chez RENAULT TRUCKS



Partout la CGT progresse !

Les élections 2023 sont un succès avec 80% de participation au vote, tous collèges confondus.

Le bilan est très bon pour la CGT qui est l'organisation qui progresse le plus sur le site de Blainville. Avec 22,8% des voix sur l'ensemble des collègues, la CGT enregistre une augmentation en termes de voix de 5,7% par rapport à 2019.

Cette progression de 6,7% au premier collège (ouvrier) et de 4,8% au deuxième collège, place la CGT comme deuxième OS sur le site calvadosien.

Avec ce résultat la CGT obtient désormais 5 sièges titulaires et 5 sièges suppléants au CSE, alors qu'elle n'en avait que 3 au mandat précédent.

Cette progression se vérifie également sur les autres sites du groupe.

La CGT cheminote interpelle les politiques

Distribution de tracts aux élu.es de Caen la mer réunis pour un débat sur la transition écologique

Depuis 2014, le syndicat des cheminots de Caen, des associations de défense de l'environnement, des élu.es, plaident pour que soit regardée l'option ferroviaire pour la desserte de la future méga plate-forme logistique Logidis.

Actuellement en cours de construction au bord du périphérique sud, sur les communes de Mondeville, Cormelles et Grentheville elle générera plus de **500 poids-lourds par jour**, avec autant de tonnes de CO2 et de polluants atmosphériques.

Malgré les incessantes demandes et la recommandation de la Mission régionale de l'autorité environnementale, aucune étude sérieuse n'a été menée.

Pollution, risques d'accidents et d'encombrements dans un secteur déjà saturé... ne semblent pas émouvoir les responsables politiques locaux.

Caen la mer avait les moyens d'exiger du Groupe Carrefour d'étudier cette possibilité de recourir au train, pour diminuer le trafic poids-lourds et faire un projet éco-exemplaire.

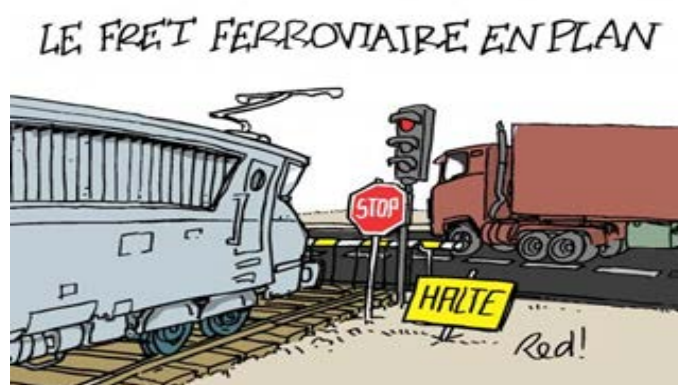
C'est le cas sur Limoges où la CGT progresse et passe de la 3ème à la 2ème place avec une belle augmentation de 16% des voix par rapport à 2019.

Même chose sur l'Usine des Ponts et Essieux à Saint Priest où la CGT progresse de 11% et passe de la deuxième à la première place.

Sur le site de Bourg-en-Bresse avec une progression de 7,7%, la CGT conserve de loin sa première place.

Reste le site de LYON, le plus important du groupe qui ne votera qu'en septembre prochain.

La CGT est parfaitement consciente que ce prochain scrutin sera décisif pour la représentativité au niveau du groupe. Avoir une plus grande représentativité au niveau du groupe c'est peser plus lourd dans les négociations avec la direction. C'est pour cela que dès à présent, toutes les syndiquées et tous les syndiqués doivent être sur le pont pour gagner ces prochaines élections.



Crise écologique mais pas de crise des discours : force est de constater que dans un dossier aussi essentiel que Logidis, les vieux schémas du 100% camion perdurent.

Nous sommes bien loin de la sobriété carbone au menu des débats de la soirée !

Pour la CGT, c'est inacceptable ! Elle est intervenue auprès du Préfet et du Président de Caen la mer : la transition écologique et la baisse des émissions de gaz à effet de serre dans l'agglomération caennaise doivent passer par l'utilisation du rail à Logidis, et par une relance du fret ferroviaire public sur l'agglomération !

Par **Marc LEROCHAIS**

Oui, nous sommes la CGT du Calvados !

Mes chers camarades.

Ce courrier de l'UD que vous avez entre les mains marque une nouvelle période pour notre syndicalisme de classe.

Dans notre organisation, ce sont les syndiqués qui façonnent la CGT d'aujourd'hui et qui contribuent à construire celle de demain, toujours animée de contestations, de propositions, de négociations et d'actions.

Ce premier semestre 2023 aura été très clairement marqué par la lutte !

Nous sommes fier.e.s des 5 mois de lutte acharnée menée par notre CGT Calvados ! A Caen, Lisieux, Bayeux, Dives, Condé, Vire, Falaise ... Dans de nombreuses entreprises et administrations, avec les jeunes syndiqué.es comme avec une USR incontournable pour notre syndicalisme.

Nous avons contribué et nous continuons à faire vaciller le Gouvernement. En constatant que l'action syndicale est un vrai contre-pouvoir, plus de 240 salarié.e.s ont décidé de nous rejoindre dans notre département.

Pour faire face à notre mobilisation d'une durée et d'un niveau record, la Macronie et ses alliés ont fait usage de tous les coups de force et de toutes les combines institutionnelles à leur disposition ! A cause de cela, la réforme des retraites est adoptée. Faudrait-il en conclure que nous avons perdu ? Non !

Pour Emmanuel Macron et son gouvernement, flanqués du patronat, tout est plus compliqué maintenant et le prix à payer sera élevé. Nous lui ferons rendre gorge !

C'est tout l'enjeu des mobilisations que nous devons construire sur le département du Calvados. Car des luttes se construisent, et la période de visibilité et de déploiement de notre outil, n'est pas étrangère au foisonnement de conflits dans la dernière période.

Quelques exemples : Le débrayage des salariés de ROTOFRANCE le 7 Juin dernier pour les salaires et les conditions de travail. Un combat pour la dignité et la reconnaissance du travail pour cette entreprise basée à Blainville, sous-traitant de Renault Trucks.

Chez KEOLIS Bus Verts, c'est une bataille menée depuis le 19 juin contre le dumping social que veut imposer l'entreprise en candidatant aux appels d'offre du réseau Nomad (transports régionaux par car) par une filiale.

Un courrier commun de l'UD CGT 14 et de la CGT Transports Normandie a été envoyé au Président de la Région, et les camarades sont en soutien sur le piquet de grève auprès des salarié.es en lutte.

A l'EPSM, sur la gestion catastrophique du dossier Tramway ou les injonctions de la Préfecture sur le 6 juin, nos camarades ont engagé une belle élévation du rapport de force, et construisent un cahier revendicatif partagé par les agents.

A l'UNA du Calvados, les camarades sont toujours en lutte face à un patron voyou, qui tente de museler nos élus, et faire passer ses réorganisations sous la bienveillance de la majorité de droite

EDITO

Allan BERTU

Secrétaire Général
Union Départementale
CGT du Calvados



du Conseil Départemental du Calvados.

Des conflits qui commencent à germer sur les salaires : les NAO sont compliquées partout face à un patronat revanchard ... Sur cette question, nous avons besoin de monter un rapport de force pour la rentrée de septembre.

Des projets de fermeture comme chez Schneider Electric, chez Carrefour (tour Interdis à Mondeville) ... demain peut-être BOSCH ... Vigilance et construction de la riposte face à des nouveaux coups durs pour nos bassins d'emplois

N'oublions pas nos retraités mobilisés place Bouchard le 15 juin dernier pour la hausse immédiate des pensions et le développement des services publics.

La CGT est incontournable et nos adversaires le savent bien. Cela se confirme par l'acharnement dont sont victimes nos militants : Jérôme à l'ACSEA victime de dé-mandatement dont le jugement a eu lieu le 22 juin, Stélian à Thalazur menacé de licenciement au seul motif d'être syndicaliste ...

Rappelons ici que quand on touche à un militant de la CGT, on touche à toute la CGT.

Nous le voyons, le contexte national, économique, social et politique nécessite une CGT à l'offensive dès la rentrée de septembre, qui rassemble large, pour imposer d'autres choix, pour imposer une autre politique.

Pour ce faire, il nous faut tous nos syndiqués sur le terrain afin de mener à bien la bataille des idées permettant de réussir l'ensemble de nos rendez-vous revendicatifs.

Ce sera le thème principal du meeting départemental du 12 septembre prochain. Le lieu et l'heure vous seront communiqués très prochainement.

Saisissons-nous également des rendez-vous revendicatifs des 13 Juillet 2023 à Honfleur, auprès des saisonniers, et du 11 août 2023 avec notre INDECOSA à Courseulles/Mer. Des moments estivaux et fraternels, pour mettre en œuvre nos « cahiers de vacances CGT » pour maintenir l'ambiance sociale et la lutte. Inscrivez-vous auprès de l'UD.

Mes camarades, affirmons haut et fort, et montrons au quotidien, qu'il n'y a pas plus moderne que la CGT !

La conception capitaliste de la société qui tente de rendre tous les salariés individualistes, est en opposition avec notre démarche CGT et partout où notre démarche est réellement mise en œuvre, les résultats sont frappants tant sur la qualité de vie syndicale que sur la capacité de gagner sur nos revendications. Soyons fiers d'être à contre-courant de ce système qui donne à 1% de la population plus de la moitié de la richesse mondiale.

Je vous souhaite par avance un bel été ressourçant, en profitant avec vos proches, des congés payés.

Les estivales CGT 2023 dans le Calvados

2 initiatives

le jeudi 13 juillet à HONFLEUR



Le rendez-vous est fixé à

10h00

sur le port de Honfleur.

Co-voiturage au départ de l'UD et des UL.

Toutes celles et tous ceux qui participent à cette initiative et qui le souhaitent, partageront un déjeuner convivial.

Organisée conjointement par l'UD et les Unions Locales de Lisieux et de Dives sur mer cette journée de déploiement sera consacrée le matin à la rencontre des travailleurs saisonniers.

Comme à la CGT nous pensons que l'urgence sociale et l'urgence climatique participent du même combat, nous proposons de profiter d'être sur Honfleur pour mener l'après-midi, une initiative en faveur de la réouverture de la gare et de la ligne ferroviaire à la fois au trafic voyageur et au trafic FRET.

En effet l'afflux touristique et l'activité portuaire sont des éléments incontestables qui dans le cadre de la transition écologique, montrent que l'arrêt du ferroviaire est aujourd'hui un véritable non-sens.

A nous militants d'aider les politiques et les citoyens locaux à prendre conscience que d'autres choix sont préférables et possibles.

La gare de Honfleur a été fermée aux voyageurs à la fin des années 1970.



(©(Cercle philatélique lexovien)

Les travailleurs saisonniers

Trop souvent mal payés, avec des conditions de travail difficiles, les saisonniers représentent une catégorie de salariés fortement touchée par la précarité grandissante du monde du travail.

Permettre aux saisonniers de s'organiser en proximité avec la CGT est le moyen le plus efficace pour eux de faire valoir leurs droits et d'en gagner de nouveaux. La CGT propose un nouveau statut du travail salarié (NSTS) dans lequel les droits sont attachés à la personne : progressifs, cumulables au fil de la carrière et transférables d'un employeur à l'autre.

Dès aujourd'hui les saisonniers pourraient voir leur situation s'améliorer notamment par :

- Le versement de la prime de précarité
- La reconduction des contrats
- Le droit au logement
- L'accès à - la - formation - l'augmentation des moyens donnés à l'Inspection du Travail pour lutter contre le travail non déclaré et le non-respect des droits des travailleurs saisonniers.

Le vendredi 11 août

Journée InDeCoSa



à Courseulles sur mer

Chaque année, avec notre association de consommateurs InDeCoSa, l'Union Départementale des syndicats CGT du Calvados organise une matinée de distribution de tracts à la population.

Notre choix s'est une nouvelle fois porté sur **le marché de Courseulles sur mer.**

Un grand marché, très animé, qui voit passer beaucoup de monde, à la fois la population locale mais aussi beaucoup d'estivants qui profitent de leurs vacances en Normandie.

Pour celles et ceux qui souhaitent participer à cette initiative, nous leur donnons rendez-vous



à partir de 8h45
à la maison des syndicats
au 8 rue du colonel Rémy
14000 Caen
pour organiser un covoiturage.

Où directement sur place, à l'entrée la plus haute du marché de Courseulles à 10 heures.

Comme tous les ans, toutes celles et tous ceux qui participent à cette initiative et qui le souhaitent, partageront un déjeuner convivial.



Ces journées estivales sont ouvertes à toutes les syndiquées et tous les syndiqués alors n'hésitez pas !

Merci de vous y inscrire dès que possible en téléphonant à l'UD au : **02.31.83.68.25**
ou par mail à l'adresse suivante : **ud14@cgt.fr**

DOSSIER

« Pour une nouvelle société du travail et de l'emploi »

Extraits d'un document réalisé par la CGT Pôle Emploi

Dans le cadre du projet « Objectif Plein Emploi », le gouvernement entend nous faire travailler plus longtemps, orienter les jeunes et les travailleurs privés d'emploi vers les besoins du patronat local et réduire nos droits.

Un projet de loi « Pour une nouvelle société du travail et de l'emploi » est entré en discussion à l'Assemblée Nationale. L'opérateur France Travail (Pôle emploi), doit être mis en œuvre dès le 1er janvier 2024, tandis que le « Réseau France Travail » doit être déployé progressivement d'ici 2027 selon le Rapport Guilluy.

Après l'Assurance Chômage, les Retraites, le RSA, les Lycées Professionnels, Le Président de la République et son gouvernement ont maintenant décidé de satisfaire les besoins des entreprises au détriment des travailleurs, des privés d'emploi, de la jeunesse et de rabougir les missions des Services Publics tout comme de la Protection Sociale.



France Travail : un écosystème « nébuleux »

La création de France Travail s'inscrit donc dans la poursuite de la libéralisation du Service Public de l'Emploi. France Travail (ex Pôle emploi) aura pour mission d'être à la fois l'animateur du « Réseau France Travail » mais aussi l'opérateur en charge des « communs physiques, numériques et méthodologiques » tandis que les 2 opérateurs spécifiques France Travail Jeunes et France Travail Handicap auront en charge de l'accompagnement de leur public spécifique.

Même si chaque Opérateur garde sa propre gouvernance actuelle, leurs missions se réduisent au profit du seul objectif gouvernemental : accélérer les parcours et le retour à l'emploi coûte que coûte.

La mise en place récente de « portefeuilles Métiers en Tension » les secteurs de la Santé/Social, des Transports, de la Restauration/Hôtellerie étendue demain à l' « Industrie dite verte » ou en Ile de France à la sécurité en prévision de la coupe du monde de rugby 2023 et des Jeux Olympique 2024 entend contraindre les travailleurs privés d'emploi à accepter des offres aux conditions de travail dégradées, aux salaires minima et aux temps partiels subis.

En obligeant l'inscription à France Travail de l'ensemble des personnes dépourvues d'emploi, la nouvelle société du travail et de l'emploi, cherche à généraliser l'accompagnement intensif vers un retour à l'emploi forcé sans prendre en compte réellement les freins sociaux des usagers, leurs qualifications ou leurs choix.

Par ailleurs, le recours aux Opérateurs Privés de Placement et aux Agences d'Intérim, considérés comme des Partenaires intégrant le « Réseau France Travail », est plus qu'inquiétant.



Une territorialisation renforcée !

Au prétexte d' « une simplification des instances décisionnelles », la Gouvernance du « Réseau France Travail » est déclinée nationalement, régionalement, départementalement et localement (bassin d'emploi) avec systématiquement une présidence à chaque niveau, assurée par l'Etat et les Collectivités Territoriales correspondantes.

L'animation est assurée par l'Opérateur France Travail (Pôle emploi) et les Organisations Syndicales/Patronales sont présentes au niveau National et Régional.

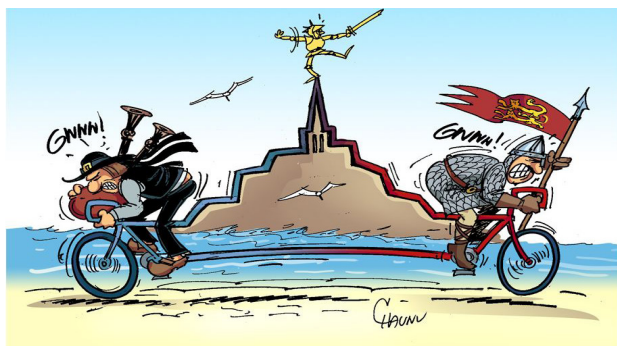
Bien que l'Etat conserve un rôle prépondérant, notamment dans le cadre national de la gouvernance politique, stratégique et financière du réseau « France Travail », cette territorialisation s'intègre dans la mise en œuvre de la réforme de l'Organisation Territoriale, Loi 3DS, visant à accroître le rôle des Préfets de Régions comme de Départements dans la mise en œuvre de la politique d'austérité du gouvernement.

Au prétexte d' « une simplification des instances décisionnelles », la Gouvernance du « Réseau France Travail » est déclinée nationalement, régionalement, départementalement et localement (bassin d'emploi) avec systématiquement une présidence à chaque niveau, assurée par l'Etat et les Collectivités Territoriales correspondantes.

L'animation est assurée par l'Opérateur France Travail (Pôle emploi) et les de Régions comme de Départements dans la mise en œuvre de la politique d'austérité du gouvernement.

Au prétexte d' « assurer une meilleure coordination des différents acteurs et une plus grande efficacité », cette territorialisation libérale de l'action publique se traduit concrètement par la contractualisation Etat-Collectivités Territoriales. Une sorte de contrainte à s'engager financièrement et à orienter les missions publiques au service des intérêts des employeurs.

Le risque d'une orientation différenciée selon les territoires est réel comme en témoigne déjà la mise en œuvre de l'accompagnement des allocataires du RSA dans les départements expérimentaux.



Obligations et sanctions démultipliées !

Les conditions d'attribution d'un revenu de remplacement pour les travailleurs privés d'emploi se sont progressivement durcies avec les différentes Conventions d'Assurances Chômage ou Décrets.

Le contrôle s'est quant à lui renforcé avec la mise en place d'équipes de contrôle de recherche d'emploi (expérimentée en juin 2013 et généralisée depuis le 21 mai 2015).

Le mot « **sanction** » ne revient pas moins de 85 fois dans le rapport ! Il est même proposé une nouvelle sanction intermédiaire « la suspension remobilisation ».

Pour les personnes au RSA, elle permettrait de suspendre leur droit à une allocation temporairement, pour tout ou partie et sans rupture de l'accompagnement avec possibilité de la reverser ultérieurement en cas de « remobilisation ».

Il s'agit bien pour le gouvernement de contraindre les travailleurs privés d'emploi à répondre aux pénuries de main d'œuvre, mais surtout de garantir « un vivier de personnel » au patronat, permettant ainsi de maintenir des conditions de salaire et de travail toujours à la baisse pour l'ensemble des travailleurs.

En obligeant l'inscription à France Travail de l'ensemble des personnes dépourvues d'emploi, la nouvelle société du travail et de l'emploi, cherche à généraliser l'accompagnement intensif vers un retour à l'emploi forcé sans prendre en compte réellement les freins sociaux des usagers, leurs qualifications ou leurs choix.

Des obligations renforcées pour les travailleurs en situation de handicap !

Dans le cadre des mesures sur l'accès à l'emploi de la Conférence Nationale du Handicap (CNH) du 26 avril 2023 et du projet de Loi « Pour une nouvelle société du travail et de l'emploi », le gouvernement a dévoilé véritablement ses intentions.

Ainsi toute personne ayant une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) délivrée par une Maison Départementale pour les Personnes Handicapées (MDPH) sera automatiquement inscrite comme Demandeuse d'Emploi à « l'opérateur France Travail »

Pour la CGT Pôle emploi il n'est pas acceptable de :

- Stigmatiser les travailleurs privés d'emploi en les rendant responsables de leur situation.
- Transformer le Service Public de l'Emploi et de l'Insertion en un simple « service de l'emploi » réduisant les missions publiques afin d'accroître le recours à la sous-traitance et aux opérateurs privés de placement.
- Renforcer la décentralisation en accroissant le pouvoir aux collectivités territoriales et aux préfets avec le risque d'une régionalisation ou d'une offre de services publics territorialisée qui ne garantirait plus l'égalité de traitement sur tout le territoire,.
- Généraliser le contrat d'engagement à tous les inscrits de France Travail et augmenter les contrôles de recherche d'emploi donc les radiations et la possibilité de supprimer tout ou partie des allocations des travailleurs privés d'emploi (et leurs ayants droits),
- Prendre comme modèle le Contrat d'Engagement Jeune et ses 15 à 20h d'activités hebdomadaires pour développer les parcours intensifs et ainsi supprimer le Conseil en Evolution Professionnelle qui adapte le parcours de chacun en fonction de ses choix et spécificités,
- Soumettre l'attribution du RSA mais aussi toutes les allocations à un parcours contraint et d'éventuelles sanctions, niant les histoires de vie de chacun et la nécessaire approche sociale de l'accompagnement,
- Transformer les services aux employeurs en automatisant les aides et exonérations sociales sans conditionnalité en matière d'emploi et d'environnement,
- Développer le tout numérique imposé, la mise à distance des usagers et la réduction des accueils physiques,
- Déployer un pilotage du Service Public par les résultats en lieu et place d'une logique de moyens,
- Ne pas garantir la sécurité des données personnelles des usagers du service public et de la protection so-ciale,
- Construire une société du « plein emploi » précaire, sous payée et non choisie.

Pour la CGT Pôle emploi, un autre Service Public de l'Emploi est possible !

Notamment :

- En renforçant les missions publiques, les Services Publics et ses moyens,
- En indemnisant tous les travailleurs privés d'emploi (primo accédant compris),
- En développant un accompagnement global et social centré sur les attentes et les besoins des usagers,
- En permettant à toutes et tous d'avoir un emploi choisi, correctement rémunéré, en CDI/statutaire ou une formation qualifiante si nécessaire,
- En garantissant au seul Service Public de recueillir les offres d'emploi, de vérifier leur légalité et le respect des conventions collectives,
- En conditionnant le versement d'aides publiques à l'emploi pérenne, à des salaires dignes et au respect de l'environnement,
- En passant aux 32h (payées 35) pour permettre à toutes et tous de travailler,
- En augmentant les salaires et les traitements, à minima indexés sur l'inflation avec rattrapage des pertes accumulées.

D'ores et déjà, la CGT Pôle emploi travaille avec ses Fédérations et la Confédération à construire la mobilisation de tous les travailleurs dans un cadre large et unitaire pour s'opposer à la mise en œuvre d'une énième telle réforme antisociale.

Flash'formation S syndicales



RAPPEL Le Congé de Formation Economique, Sociale, Environnementale et Syndicale (CFESES)

Chaque salarié du secteur privé a droit à 12 jours de congés formation par an (18 jours pour les animateurs de stage et pour les salariés appelés à exercer des fonctions syndicales), dans la limite d'un plafond déterminé par la taille de l'entreprise.

Depuis la loi n° 2014-288 du 5 mars 2014, l'article L.2145-7 du Code du travail permet de prendre le congé formation économique, sociale et syndicale sur une demi-journée minimum.

Le salarié bénéficiant du congé de formation économique, sociale et syndicale a droit au maintien total par l'employeur de sa rémunération. (L'employeur verse les cotisations et contributions sociales afférentes à la rémunération maintenue.)



Spécificités de certaines formations :

(Pas de facturation aux structures syndicales)

Formation des membres du CSE :

La formation économique des membres du Comité Social et Economique d'Entreprise ou Etablissement est prise en charge par le comité social et économique dans les entreprises d'au moins cinquante salariés.

(Courrier devis sur demande au collectif FS)

Formations des membres du CSE à la CSSCT :

Les membres de la délégation du personnel du comité social et économique, titulaires comme suppléants, bénéficient de la formation nécessaire à l'exercice de leurs missions en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail, cette formation est prise en charge par l'employeur.

(Courrier devis sur demande au collectif FS)

Pour tout renseignement complémentaire :

contactez **Sandrine Brel**

Secrétaire à la formation syndicale de l'UD CGT 14

par Téléphone : 06 45 46 76 92 ou par Courriel : slbcgt@orange.fr



EPSM de Caen : La Direction hors sol !

La CGT donne le LA ! Et la lutte paie!

Par le syndicat CGT de

La direction de l'EPSM souhaitait « récupérer » des postes soignants dans le cadre de la fermeture de lits engendrée par les manques d'effectifs médicaux.

En somme, les 3 services ayant moins de lits étaient surdotés et « par souci d'équité » selon la direction, des agents pouvaient donc être temporairement dispatchés dans d'autres services

C'est sans ordre du jour, et sans documents préparatoires que les organisations syndicales ont été convoquées pour émettre un avis sur « l'organisation temporaire des services intra hospitaliers ».

Suite au vote « contre » à l'unanimité des représentants du personnel, la direction doit revoir son texte et le représenter prochainement.

En effet, sur la forme comme sur le fond, ça ne marche pas :

- ◇ La direction s'était engagée à maintenir les effectifs après la fermeture des lits ; de toute évidence ce ne sera pas le cas.
- ◇ La direction nous dit qu'elle ne changera pas les congés des collègues « prêtés » alors même que dans certains services les congés ne sont toujours pas validés.
- ◇ La direction nous dit que le but est de soulager les services en difficulté en « prêtant » des soignants là où ils seraient (plus nombreux). Cela se fait déjà, il n'y a aucune nécessité à changer les tableaux de service.
- ◇ Les effectifs totaux dans les services sont de 14 INF et 8 AS.
- ◇ La direction prétend que si il n'y a pas ces 14 INF et 8 AS, elle ne touchera pas aux effectifs. Or, aujourd'hui il n'y a pas ces effectifs.
- ◇ Les équipages pour SDRE ne peuvent être assurés.
- ◇ Les médecins sont opposés à cette initiative ; la direction n'en a que faire !
- ◇ En diminuant les tableaux de services en passant de 5-5 à 4-4, l'effectif minimum en cas de grève passera à 3, c'est une remise en cause fondamentale du droit de grève, les agents ne pourront plus se déclarer gréviste.
- ◇ Aujourd'hui les tableaux sont officiellement à 5 le matin, 5 le soir. Dans la réalité, c'est bien souvent 4 le matin, 4 le soir. Donc si on passe à 4 - 4 officiellement, les effectifs réels risquent de descendre à 3 - 3. Donc 2-2 en cas de grève.

La direction se contente de sourire mais ne répond pas aux questions qui perdurent :

- * Les effectifs totaux dans les services sont de 14 INF et 8 AS ; de combien seront-ils après le « prêt d'agents » ?



- * Avec le tableau de service proposé par la direction, comment envisager les divers accompagnements alors qu'ils sont déjà difficiles à réaliser ?
- * QUID du CMP post-urgence ?
- * QUID des CI et MAE dans les services concernés ?
- * Mesure provisoire dit la direction : mais quelles sont les pistes envisagées pour sortir de la crise ?
- * Quels critères seront retenus pour désigner les volontaires qui partiront dans les autres services ? Où ? Combien de temps ?...

Face à l'amateurisme et au mépris, de la direction sur ce sujet de redéploiement, **la CGT a enregistré un signalement au registre de sécurité et a déposé un préavis de grève reconductible.**

L'avenir des salariés, des patients et de l'EPSM ne peut être géré avec autant de désinvolture !

La situation inédite que vit l'Établissement mérite une réelle attention de la part des tutelles et de la direction.

Dans le cadre du préavis, la Direction a finalement reçu la CGT pour annoncer un moratoire de trois mois sur son projet de réduction du tableau de service des unités Bonnafé, l'Escale et Neptune.

Face à la détermination des personnels, au refus des organisations syndicales et des médecins, aux arguments avancés par l'ensemble de ces acteurs, la direction fait enfin marche arrière.

Si la mobilisation paie, nous devons rester vigilants : pas question de voir ce mauvais projet réapparaître en septembre, il doit être définitivement abandonné.

Si c'est une première victoire des personnels, beaucoup reste à faire.

Nous exigeons des mensualités de remplacement pour la période estivale, partout où les besoins sont impératifs, comme au service ménage en souffrance par manque de personnel. En effet, 6 postes ne sont toujours pas remplacés.

Aux services techniques, aussi en difficulté, car aucun remplacement n'est prévu à ce jour.

À l'UCL également, car aucune mensualité d'été n'a été anticipée, en plus des arrêts maladie toujours non remplacés. Les personnels exigent aussi que tous les postes vacants dans tous les services concernés soient remplacés. Au-delà de la qualité des soins, il en va de la sécurité de toutes et tous.

La CGT ne baissera pas la garde et restera mobilisée !



pour Histoire

La chronique de

Christian LANGEAIS

Quand la petite histoire rejoint la Grande ! juin, aout 1936, l'été des grèves !

Les grèves de l'été 1936 avec l'occupation des locaux, favorisent l'écllosion d'un syndicalisme de masse. Les ouvriers sont tous là, ou presque, rassemblés et unis dans l'action, disponibles pour écouter ceux qui évoquent les nécessités et les mérites de l'organisation. Mais surtout ils se trouvent dans une nouvelle position de force. Le patronat en plein désarroi, perd de sa superbe.

C'est l'ensemble d'une classe sociale qui reprend espoir et pour ces nouveaux syndiqués à la CGT qui va voir ses effectifs dépasser les quatre millions, comme pour les militants qui émergent, ces grèves vont constituer une prise de conscience qui va peser lourd pour l'avenir.

De cette situation inédite et imprévue, on le saura plus tard, vont émerger des destins personnels. Sans généraliser son cas, le chemin suivi par Anne-Marie Lamy en est un exemple. Ouvrière à l'usine textile Mommers à Lisieux, elle ne s'y était jamais engagée syndicalement avant de participer à la création du syndicat de son usine et devenir une militante très active de la CGT puis de résister au sein du Front national de lutte pour la libération et l'indépendance de la France, mouvement de résistance intérieure créé par le Parti communiste français en mai 1941. Mouvement qui n'a évidemment rien à voir avec celui du sinistre Le Pen qui n'a fait qu'en usurper le nom.

Mais nous n'en sommes pas là lorsque le Calvados participe à ce grand envol syndical de 1936. A la Maison du peuple de Caen, la direction syndicale est alors confrontée à une situation nouvelle. De toutes parts proviennent des appels réclamant l'aide de militants aguerris. Il faut à la fois « monter » des sections syndicales et surtout veiller à l'application des accords de Matignon notamment à l'élection des délégués du personnel qu'ils prévoient dans les entreprises de plus de 10 salariés. De leur côté, les patrons se font tirer l'oreille, rechignent, crient « à la faillite », même si le sous-préfet opère une légère pression pour que les choses ne se passent pas trop mal.

A vélo, une poignée d'hommes vont ainsi parcourir sans relâche les routes du département, sans ménager leur temps ni leur peine. L'ampleur de la tâche est telle que, non sans réticences, mais apport de taille, les ex CGTU, doivent être appelés à la rescousse.

Des organisations disparues ou tombées en somnolence depuis des années renaissent avec une vitalité nouvelle. Le syndicalisme pénètre dans des milieux qui l'ignoraient jusqu'alors totalement ou presque, comme les chauffeurs de taxi, les employés des grands magasins, de l'hôtellerie, les ouvriers des laiteries.

A la fin de l'été 36, l'UD CGT du Calvados compte 18000 adhérents, soit trois fois plus qu'avant la vague de grève. Les métaux à eux seuls rassemblent 6000 syndiqués, suivis par les cheminots, le bâtiment, les instituteurs.

De son côté, la CFTC qui a refusé de s'engager dans le Front populaire, pour elle « mouvement de nature politique », rassemble 2500 syndiqués contre 400 au début de l'année.

Dans la mémoire de beaucoup de celles et ceux qui l'ont vécu, l'été 36 va rester synonyme de joie et d'espoir. Meilleurs salaires, congés payés, créent une atmosphère particulière. Une nouvelle vie ne se dessine-t-elle pas sous les auspices des « lendemains qui chantent ». Tout devient prétexte à manifestations, défilés et réjouissances.

Le 14 juin, 5000 selon la police, 10000 selon les organisateurs, jamais une manifestation n'avait jusqu'alors rassemblé tant de monde à Caen. Comme dans bien d'autres villes, le Comité du Rassemblement Populaire y a appelé à fêter, certes avec un peu de retard, la victoire aux élections législatives.

Le rassemblement est prévu sur le Grand Cours au bord de la Prairie. Les plus gros bataillons y convergent, partis de la Demi-lune, descendus de Mondeville et Colombelles, rangés derrière les ouvriers et ouvrières en grève de la cartoucherie, et la banderole de l'Union sportive ouvrière. Les chants révolutionnaires, transmis par haut-parleurs, laissent place aux discours.

Puis le cortège s'ébranle dans la bonne humeur, précédé d'une voiture portant une effigie de Léon Blum. L'Internationale et la Marseillaise alternent avec l'air des Saltimbanques, tube à la mode du moment « c'est l'amour qui flotte dans l'air à la ronde... ». Dans le cortège se côtoient les sections de la SFIO et du Parti communiste, les syndicats et leurs bannières, l'association républicaine des Anciens combattants, la Ligue des droits de l'homme, mais aussi des clubs sportifs, des groupes féministes, et une cohorte d'enfants coiffés du bonnet rouge.

Par la rue du 11 novembre, la Place Foch, la rue Sadi-Carnot, le défilé gagne la place Gambetta. Au passage, un message de confiance au gouvernement est remis au Préfet. Puis le flot envahit les rues du centre-ville.

Dans la rue Saint-Pierre et la rue Saint-Jean, quelques drapeaux tricolores ont été ostensiblement affichés aux fenêtres d'appartements bourgeois pour tenter de faire concurrence à la foule des drapeaux rouges. Quelques manifestants lèvent à ce moment là le poing un peu plus haut.

Puis la manifestation poursuit son chemin par la rue de Vaucelles, la Demi-lune, vers Mondeville pour raccompagner triomphalement les grévistes de la cartoucherie.

Vire, Condé sur Noireau, Trouville-Deauville, d'autres villes du Calvados connaissent ce jour là la même effervescence. Puis, d'un bout à l'autre du département, et pendant tout l'été, les bals vont succéder aux fêtes.

C'est ainsi que le dimanche 19 juillet est organisée par le Comité de rassemblement populaire du Calvados, à Fleury sur Orne, sur le site de l'Île Enchantée, « une grande démonstration populaire et champêtre ». Des milliers de visiteurs vont s'y presser, munis de l'insigne du Front populaire indispensable à son accès. Elle deviendra plus tard la Fête des Coteaux.

Le mois prochain, nous évoquerons l'arrivée sur nos plages des « salopards à casquettes ».

**Militants,
adhérents,
ensemble
soyons
solidaires**

**Depuis plus
de 30 ans,
la Macif protège
l'activité
syndicale**

partenariat@macif.fr

